

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 15

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous-domaine :

Adjoints au Maire

OBJET :

**Fixation du nombre
d'Adjoints au Maire**

N° 14/2026

L'an deux mille vingt-six, et le 20 Mars à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire sortant.

Date de la convocation : 16 Mars 2026

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Véronique MARCAILLOU-ROMAIN, Emmanuel COULONVAL, Jean MAURY, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI, Patrick LEROY, Anne-Béatrice ALIBERT-BAILLY, Anne SAURY, Emma MONDON.

Absent excusé : Henri TUVÉRI (a donné procuration à Alain MARTY),

Emma MONDON a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur **Alain MARTY**, dès son élection et son installation dans ses fonctions de Maire, prend la présidence de l'assemblée et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le nombre des adjoints nécessaires, à élire au sein de la nouvelle assemblée.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2121-2-1 ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder **30 %** de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que le Conseil Municipal compte **15** membres,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de **3 postes d'Adjoint au Maire**.

Pour copie conforme
Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20260320-20260320DEL14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

Publication : 24/03/2026